

# Campagne de vaccination FTM06

L'Équipe **Mobile Santé et Précarité 06** viendra vacciner certains résidents au sein de votre établissement. C'est une coordination **DDARS 06 – Direction Départementale de la Cohésion Sociale 06 – CHU de Nice – Opérateurs FTM06**.

Afin de faciliter le déroulement de cette campagne de vaccination, une certaine organisation est à prévoir. C'est pourquoi nous avons besoin d'un référent sur site avec qui communiquer.

## Avant le jour J :

- Dans un premier temps, il est important de **cibler les personnes de plus de 75 ans**. Puis, les personnes ayant **entre 60 et 75 ans**.
- Ensuite, **les informer des raisons** et de la **date de notre venue**. Si besoin, nous pouvons vous faire parvenir par mail des flyers à imprimer et à afficher dans les locaux de votre établissement.
- Nous vous rappelons que le vaccin n'est pas obligatoire et que seules **les personnes consentantes seront vaccinées**. De plus, les résidents doivent **absolument être présents pour la 2<sup>ème</sup> injection** qui a lieu 4 semaines après notre premier passage. (Ceci dans le but d'acquérir l'immunité recherchée). Le vaccin est le **PFIZER®**.
- Une fois le recueil des personnes consentantes effectué, établir un **tableau** regroupant les données suivantes : **Nom, Prénom, Date de naissance, Age, N° de sécurité sociale (à nous communiquer le plus rapidement possible s'il vous plaît)**.
- Afin de commander les doses nécessaires de vaccin, nous avons aussi besoin de connaître **le nombre de personnes à vacciner. (48 heures au plus tard, avant le jour de notre venue)**

## Le jour J, nous avons besoin :

- D'une **personne gérant l'attente** des résidents. Le plus simple étant de **les appeler par ordre alphabétique**.
- D'une **salle réservée à la vaccination** des résidents, dans le but de préserver la confidentialité des données médicales.
- D'un **frigo**, pour la conservation des vaccins.
- D'une connexion **WIFI**, car nous avons besoin d'enregistrer les personnes vaccinées sur le portail AMELI.
- D'une **imprimante**, si cela est possible, afin de leur remettre le justificatif de leur 1<sup>ère</sup> injection (le carnet de vaccination sera donné lors de la 2<sup>nd</sup> injection dans 4 semaines).
- D'une table qui servira à installer le matériel administratif + chaise
- D'une table qui servira à installer le matériel médical + chaise
- **Si possible**, que les résidents viennent avec leur **carte vitale et ordonnance de médicaments**

Nous avons conscience de la charge de travail que cette organisation demande aux personnels des résidences. Aussi, nous vous remercions pour votre collaboration précieuse et votre engagement dans cette lutte contre l'épidémie de la COVID-19.



L'Équipe Mobile Santé et Précarité 06 (EMSP06)

Mme Elodie MERENGONE / Dr Pierre-Marie TARDIEUX

06.03.66.95.99 / 04.92.03.33.13 / Email : precaritecovid@chu-nice.fr